



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

ESPACE RÉGIONAL *d'Information de Proximité*

CONTACTEZ-NOUS !

**ERIP DU LIBOURNAIS
(ANCIENNEMENT EMA)**

**189, Avenue Maréchal Foch
33500 LIBOURNE**

05 57 51 71 27

ema-libournais@mission-libourne.asso.fr

www.ema-libournais.fr



**RECONVERSION
PROFESSIONNELLE**

**DEMANDEUR
D'EMPLOI**

Informations et sites utiles

Mission Locale - 05 57 51 71 27
189 avenue Foch - 33500 Libourne

CAP EMPLOI - 05 56 31 38 32
32 Cours Tourny - 33500 Libourne

Pôle emploi - 39 95
33 chemin du Casse - 33500 Libourne

CIBC33 - 05 57 54 25 00
30 cours Tourny - 33500 Libourne

APEC - 08 09 36 12 12
Immeuble Plaza 1 - 3eme étage Entrée par Bld Godard
1 Place Ravezies - 33000 Bordeaux



www.vae.gouv.fr/

<https://entrepot.aquitaine-cap-metiers.fr/moteur>

www.francecompetences.fr/certification-professionnelle/



Vous voulez vous reconvertir car:

*Votre métier actuel ne vous correspond plus et ne vous satisfait pas sur le plan personnel.

*Vous rencontrez des difficultés à trouver un emploi dans votre zone géographique.

*En raison d'un problème de santé, vous êtes désormais inapte à occuper votre poste.

Les étapes clés pour réussir votre reconversion professionnelle.

ÉTAPE 1 : AVANT DE VOUS LANCER

Être inscrit(e) à Pole Emploi et/ou être accompagné(e) par un Conseiller(e) en évolution Professionnelle - CEP :

- **Cap Emploi** pour les bénéficiaires de l'OETH (en situation de handicap)
- **Mission Locale** pour les jeunes de moins 26 ans
- **Apec** : pour les cadres
- **CIBC 33 et ses partenaires** pour les demandeurs d'emploi et salariés à temps partiel

ÉTAPE 2 : ÉLABORER SON PROJET

→ Faire le point sur son parcours professionnel (expériences, atouts, compétences acquises et aspirations)

→ S'informer sur les métiers envisageables sur votre territoire ou d'autres régions selon votre mobilité.

→ A partir de vos centres d'intérêt, envisager les parcours de formation possible.

ÉTAPE 3 : VALIDER SON PROJET

→ Vérifier la faisabilité de votre projet en le confrontant à vos contraintes personnelles et à l'environnement socio-économique de votre lieu géographique.

→ Définir un plan d'action :

- cibler une formation
- trouver les organismes les plus adaptés
- étudier les possibilités de financement
- mettre en place les aides annexes (hébergement, mobilité, restauration...)

L'Espace Régional d'Information et de Proximité (ERIP) peut apporter un **1er niveau d'information** (métiers, dispositifs formation...)

ÉTAPE 4 : FINANCER SON PROJET

(Frais pédagogiques uniquement)

→ Autofinancement avec le CPF pour les formations éligibles (*sur devis*) **possibilité de reste à charge**

→ Financement dans le cadre des actions collectives de la Région, de Pôle Emploi ou du schéma régional sanitaire et social.

→ Financement individuel de la formation: Aide Individuelle Région ou AIF Pôle Emploi

Formation plafonnée, rémunérée sous condition d'attribution et selon niveau de qualification actuelle (*sur devis*).

→ Financement associé à un contrat de travail :

- le contrat d'apprentissage et de professionnalisation
- les AFPR, POEI, POEC (actions de formation préalable au recrutement)
- l'action de formation en milieu de travail (AFEST)

→ Co financements mobilisables :

- Par l'AGEFIPH pour les personnes bénéficiaires de l'OETH (travailleurs handicapés)
- Pour les personnes bénéficiaires d'un Contrat de Sécurisation Professionnelle (CSP) après un licenciement économique.
- En mobilisant, à la demande du titulaire, le CPF (**pas de reste à charge dans ce cas**).

Frais annexes: apport personnel ou aides complémentaires à prévoir selon situation personnelle.